



COMMUNE DE SIMANDRE

76, place de la mairie
71290 SIMANDRE

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUIN 2021

Le Conseil Municipal s'est réuni le 23 juin 2021 à 19h00 à la mairie (15 présents), 3 absents excusés dont 1 ayant donné pouvoir, avec pour secrétaire de séance : M. Jean-Paul COULON.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu du 27 mai 2021.

1. APPROUVE le projet technique et financier d'aménagement forestier accepté par délibération en date du 17/02/2020. SOLLICITE l'octroi d'une aide financière du Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté d'un montant maximum de 2 559,43 €. APPROUVE le plan de financement prévisionnel. S'ENGAGE à inscrire chaque année au BP les sommes nécessaires à la réalisation des travaux. CHARGE l'ONF de l'étude du projet (préparation du dossier et dossier de demande de subvention). DÉSIGNE l'ONF pour l'assister dans les démarches à entreprendre auprès du Conseil Régional de BFC. DONNE pouvoir à M. le Maire pour signer tout document et acte relatif à ce projet.
2. ACCEPTE de verser la somme de 395 € pour participer aux frais de scolarisation d'un élève inscrit en classe ULIS à l'école publique de Cuisery.
3. ACCEPTE de verser une prime de piégeage à la société de chasse (ACCA) de Simandre pour permettre de réguler la recrudescence des ragondins sur notre commune. FIXE à 3 € la prime de piégeage par animal prélevé.
4. ACCORDE une subvention exceptionnelle de 1 000 € à l'école de Simandre afin de soutenir leur projet de sorties scolaires. DIT que cette somme est prévue au BP 2021 (compte 6574 subventions).
5. VOTE la suppression d'un poste d'ATSEM à temps complet, à compter du 01/08/2021, en raison du départ en retraite de l'un de nos agents.
6. DÉCIDE de créer un poste d'adjoint territorial d'animation, à temps complet, à compter du 01/09/2021, en raison du départ en retraite de l'un de nos agents et la réorganisation des services. DIT que les crédits nécessaires sont prévus au BP. DONNE tout pouvoir au Maire pour la mise en œuvre de cette décision.
7. ACCEPTE de rembourser la somme de 63.70 € à M. Christophe GALOPIN suite à l'achat de masques effectué à Carrefour Market. DIT qu'un mandat sera émis auprès de la Trésorerie.
8. RÉACTUALISE la délibération du 8 mars 2013 concernant l'acquisition de parcelles à Trésoir et aux Bordes permettant l'installation d'abribus. FIXE le prix d'achat à 8 € le m² pour les 2 parcelles.
9. ENTEND diverses informations et questions :
 - Compte rendu du conseil d'école du 15 juin (rapporteur Mme Karine BOURBON).
 - Avancement projet Age et Vie.
 - Avancement projet assainissement (lagune ; résultats de la consultation des entreprises).
 - Projet logement séniors.
 - Information sur la définition du plan de zonage proposé par le bureau d'étude dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi).
 - Divers remerciements.
 - Prochaine réunion : date à fixer fin août.

SÉANCE LEVÉE à 21H00.

Vu par Nous, Maire de la commune de SIMANDRE, pour être affiché le 28 juin 2021 à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la Loi du 5 août 1884.

Le Maire, Christophe GALOPIN.

Le secrétaire de séance, Jean-Paul COULON.

